

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°97-392 DU 11 AOUT 1997

**Portant reclassement dans 'Ordre
du Mérite du Bénin de Messieurs
d'ALMEIDA Honorat Raoul
et HUNGBEDJI Jacques Ephrem,
précédemment membres de
l'Ordre du Mérite du Dahomey**

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,
GRAND - MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU la Loi n° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU la Loi n° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la Loi n° 87-018 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;
- VU le Décret n° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret n° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU le Décret n° 71-173 du 22 Septembre 1971 portant nominations et promotions à titre civil dans l'Ordre du Mérite du Bénin de Monsieur HUNGBEDJI Jacques Ephrem, Magistrat, Juge d'Instruction à COTONOU et le Décret n° 72-200 du 31 Juillet 1972 portant nominations et promotions à titre civil dans l'Ordre du

- Mérite du Bénin, de Monsieur d'ALMEIDA Honorat Raoul Sous-Chef de Bureau, Caissier Central OCBN ;
- VU les demandes de reclassement dans l'Ordre du Mérite du Bénin actuel formulées par les intéressés le 30 Mai et le 9 Juillet 1997 au Président de la République, Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la Lettre n°66-c/PR/GCONB/SA/SP du 4 AOUT 1997 transmettant le dossier de reclassement des intéressés dans l'Ordre du Mérite du Bénin au Président de la République, Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin ;

DECRETE :

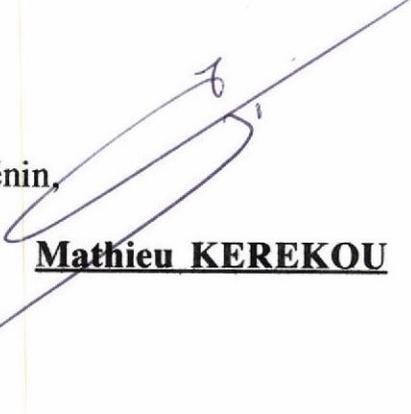
Article 1er : En application des dispositions de l'article 64 de la Loi n° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin, Monsieur d'ALMEIDA Honorat Raoul, Sous-Chef de Bureau, Caissier Central OCBN et Monsieur HUNGBEDJI Jacques Ephrem, Magistrat précédemment nommés et promus Officiers de l'Ordre du Mérite du Dahomey sont reclassés dans l'Ordre du Mérite du Bénin à concordance de grade comme suit :

- Monsieur d'ALMEIDA Honorat Raoul, Sous-Chef de Bureau, Caissier Central OCBN au grade d'Officier
- Monsieur HUNGBEDJI Jacques Ephrem, Magistrat, également au grade d'Officier pour prendre rang pour compter de la date de signature du présent Décret.

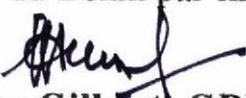
Article 2 : Le présent Décret qui prend effet pour compter de la date de sa signature sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou le 11 AOUT 1997

Par le Président de la République,
 Chef de l'Etat,
 Chef du Gouvernement,
 Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,


Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre
 National du Bénin par intérim,


Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliations : PR 6 - AN 4 - MINISTERES 18 - GCONB 20 - CS 2 - SGG 4 - MEPR 2 - DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 - IGE-CSM-DCCT 3 - BN-DAN-ONEPI 3 - UNB-FASJEP-ENA 3 - JORB 2 - INTERESSE 2.